

VOTRE FUTUR SERA-T-IL SIMPLE AVEC LA COMPAGNIE ?



AVEZ-VOUS COMMENCÉ À  
ÉCONOMISER POUR 2027 ?

La convention collective actuelle de Telus expire le 31 mars 2027, date à laquelle elle sera renégociée. Personne ne souhaite de conflit de travail, mais si cela devait arriver, seriez-vous prêt financièrement ?

Si vous économisez  
**100 \$**  
par chèque de salaire  
vous disposerez de plus de  
**3000 \$**

**Quand la convention collective expirera**

LE SYNDICAT VERSE UNE INDEMNITÉ DE  
GRÈVE/LOCK-OUT, MAIS CELLE-CI NE REMPLACE  
PAS INTÉGRALEMENT LE SALAIRE

Ne laissez pas le pouvoir à la compagnie lors des prochaines négociations.

Ne laissez pas la menace d'un conflit de travail décider votre avenir.

**C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT SE PRÉPARER**